

COMMUNE DE ROZIER EN DONZY
Département de la Loire
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 7 juillet 2025

<p>Membres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - afférents au Conseil : 15 - en exercice : 13 - présents : 12 - votants : 12 <p>Convocation en date du : 26 juin 2025</p> <p>Affichée le : 26 juin 2025</p>	<p>Le sept juillet deux Mil vingt-cinq à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en son lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire : Monsieur Didier BERNE.</p> <p>Présents : BABEL Anne, BANCEL Béatrice, BERNE Didier, BERNONVILLE Yves, DESLOIR Bernard, DUTEL Peggy, FORISSIER Johan, FOUGERE Gilbert, RIVOLLIER Nicole, RODAMEL Karine, SERVY Sylvain, TISSEUR Fabienne</p> <p>Absents excusés : BONNEFOND Vincent</p> <p>Secrétaire de séance élu : TISSEUR Fabienne</p>
---	--

<p>N° 2025D502</p>	<p align="center">APPROBATION DE L'AVENANT N° 1 – LOT 7 METALLERIE AU MARCHÉ DE TRAVAUX POUR LA RENOVATION ET L'EXTENSION DE LA SALLE DE L'AMICALE LAIQUE</p>
---------------------------	---

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la Commune a entrepris des travaux pour la rénovation et extension de la Salle de l'Amicale Laïque. Un Appel d'Offre a été lancé en 2024 pour la réalisation de ces travaux.

M. Sylvain SERVY, adjoint et membre de la Commission Bâtiments présente l'avenant n° 1 du Lot n° 7 - Métallerie ayant pour objet l'intégration de nouveaux travaux. Le montant de l'avenant n° 1 s'élève à 3.162 € HT, ce qui porte le marché de travaux pour le Lot n° 7 - Métallerie à 29.871,72 € HT (35.845,34 € TTC).

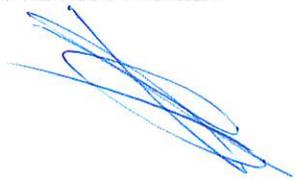
La nécessité de cet avenant réside dans la découverte de certains éléments abîmés lors des travaux initiaux, nécessitant des interventions supplémentaires pour garantir la sécurité et la qualité de l'ouvrage.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de M. Sylvain SERVY,

APPROUVE l'avenant n° 1 au marché de travaux du Lot n° 7 - Métallerie conclu avec M2B ROANNE, d'un montant de 3.167 € HT, tel qu'il figure en annexe de la présente délibération.

AUTORISE Monsieur le Maire, à signer le présent avenant ainsi que toutes pièces s'y rapportant.

La Secrétaire de Séance
 TISSEUR Fabienne



ROZIER EN DONZY, le 10/07/2025
 Signé : le Maire, Didier BERNE

